

Compte rendu 2019 du Secrétariat du Grand Conseil

—
Mai 2020

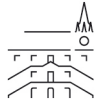
Art. 36 al. 3 LGC:

Le Secrétariat remet au Bureau un compte rendu de son activité pour l'année écoulée et lui soumet ses objectifs et priorités pour l'année suivante.



**GRAND CONSEIL
GROSSER RAT**

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



GRAND CONSEIL
GROSSER RAT

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Compte rendu 2019 du Secrétariat du Grand Conseil

Séance du Bureau, 15 mai 2020

Art. 36 al. 3 LGC

Le Secrétariat remet au Bureau un compte rendu de son activité pour l'année écoulée et lui soumet ses objectifs et priorités pour l'année suivante.

Sommaire

1. Personnel
2. Budget
3. Sessions
4. Bureau
5. Commissions
6. Bulletins du Grand Conseil
7. Instruments parlementaires
8. Motions populaires
9. Elections
10. Affaires courantes
11. Relations avec le Conseil d'Etat
12. Relations avec les médias
13. L'Inf et registre des intérêts
14. Gestion électronique des documents
15. Relations extérieures
16. Contrôle de gestion interparlementaire
17. Consultations interparlementaires
18. Manifestations
19. Objectifs 2020

1. Personnel

Total: 7.65 EPT

Personnel fixe: 7.10 EPT

1 secrétaire générale	1	EPT
1 secrétaire général adjoint	1	EPT
2 secrétaires parlementaires	1.9	EPT
2 assistantes de direction	1.50	EPT
1 responsable informatique	1	EPT
1 huissière	0.7	EPT

Le Secrétariat du Grand Conseil a enregistré deux départs : celui de M. Samuel Jodry, secrétaire parlementaire, à la fin janvier 2019 et de Mme Isabelle de Groof, assistante de direction, à la fin juillet 2019. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour leur engagement. Mme de Groof a été remplacée par Mme Anne Moret, qui travaille à 75 %. M. Jodry a été remplacé par M. Patrick Pugin, qui travaille à plein temps.

Il y a lieu également de rappeler que, conformément à la convention du 18 décembre 2018 relative aux prestations de la Chancellerie d'Etat en faveur du SGC et vice-versa, une partie des prestations est réalisée par du personnel de la Chancellerie.

Personnel complémentaire, auxiliaire et temporaire : 0, 55

Secteur huissier	0.10 EPT	Auxiliaire	
Secteur traduction	0.15 EPT		
Secteur comptabilité	0.10 EPT	Retranscriptrices et opératrice de régie	0.2 EPT

2. Budget

Total: 3'537'130 francs

- > Le Secrétariat gère un budget total de 3'537'130 francs, qui englobe les dépenses liées aux activités du Grand Conseil et de son Secrétariat.
- > Le montant de 22'942.30 francs a été nécessaire pour la retranscription des débats et le fonctionnement des micros, soit environ 2'867.80 francs par session.
- > Le coût de la traduction simultanée s'élève à 61'358.85 francs pour 26 séances du Grand Conseil, soit environ 2'359.95 francs par séance.

3. Sessions

26 séances du Grand Conseil

Le Secrétariat du Grand Conseil effectue les travaux de préparation, d'organisation, de gestion et de suivi des séances du Parlement cantonal.

En 2019, il a organisé 8 sessions, soit 26 séances du Grand Conseil.

Il a notamment assuré les travaux en vue de l'examen ou du traitement par le Grand Conseil de :

- > 9 projets de lois
- > 16 projets de décrets
- > 39 rapports (dont les rapports et comptes divers d'établissements)
- > 38 motions, 16 postulats, 8 mandats, 4 résolutions, 2 initiative parlementaire, 4 requêtes
- > 2 recours en grâce
- > des comptes et du budget de l'Etat

4. Bureau

16 séances – 159 pages de procès-verbaux

Le Secrétariat du Grand Conseil convoque et organise les séances du Bureau du Grand Conseil. Il transmet les objets à examiner par le Bureau et établit les procès-verbaux des séances. Il organise les activités du Bureau, prépare et donne suite à ses travaux.

5. Commissions

87 séances *

- > Le Secrétariat du Grand Conseil prépare, organise, appuie les travaux et assure le suivi des séances des commissions parlementaires, y compris, depuis avril 2016, celles de la Commission des naturalisations.
- > Il organise la nomination des commissions, gère l’agenda de leurs séances et planifie la transmission des messages et d’autres documents.
- > Il établit les procès-verbaux des séances de commissions parlementaires ainsi que les annexes contenant leurs propositions finales (projet bis).

*Commissions interparlementaires non comprises

6. Bulletins du Grand Conseil (BGC)

Coût moyen par BGC: 7'833 francs

- > Le Secrétariat a également pour tâche de retranscrire les débats des sessions du Grand Conseil.
- > Les trois secrétaires parlementaires ont effectué les travaux de relecture et de correction de la retranscription. Ils assurent la publication des BGC.

	<u>Fr.</u>
Impression (févr. 2019 – déc. 2019)	39'722.00
<u>Retranscription</u>	<u>22'942.30</u>
Total (8 BGC)*	62'664.30

- > Nombre d'heures de saisie des retranscriptrices et de la régie micros :
 $463 + 92.60 = 555.6$, soit 0.2 EPT

* frais d'impression + paiement de la retranscription. La part de travail des secrétaires parlementaires n'est pas prise en compte.

7. Instruments parlementaires

Déposés :

40 motions – 19 postulats – 6 mandats – 2 initiatives parlementaires – 4 résolutions – 4 requêtes

Le Secrétariat du Grand Conseil se charge de la réception, de l'enregistrement, du contrôle et des corrections des instruments parlementaires ainsi que de leur transmission au Conseil d'Etat, à l'exception des questions.

8. Motions populaires

Aucune motion populaire déposée en 2019

- > Le Secrétariat du Grand Conseil réceptionne les listes de signatures et les transmet aux communes de domicile des signataires dans un délai de 20 jours.
- > Après authentification des signatures et retour des listes, le Secrétariat transmet la motion populaire au Conseil d'Etat, afin qu'il y réponde.
- > A chaque étape importante, le SGC informe le comité des motionnaires.

9. Elections

43 élections judiciaires

24 élections ordinaires

- > Le Secrétariat du Grand Conseil prépare les élections auxquelles le Parlement doit procéder et leur donne la suite qu'il convient.
- > Il prépare notamment les préavis établis par la Commission de justice en vue des élections judiciaires et les documents utiles pour les députés, les scrutateurs et la présidence.
- > Au terme de chaque session, il informe les médias par communiqué de presse, les personnes élues et non élues ainsi que les instances concernées.

10. Affaires courantes

- > Le Secrétariat gère l'ensemble de la correspondance interne et externe. Il répond aux demandes téléphoniques et électroniques de l'administration et des tiers privés.
- > Il prépare les documents d'information utiles pour ses interlocuteurs (députés, Bureau, Conseil d'Etat, administration, presse).
- > Il recense les présences et absences des députés aux séances du Plenum, des commissions, du Bureau ou d'autres délégations et effectue, quatre fois par an, le versement de leurs indemnités.
- > Le Secrétariat tient à jour les nombreux registres relatifs au Grand Conseil et à ses activités et les archive régulièrement.
- > Il gère le système d'information du Parlement (Parlinfo).

11. Relations avec le Conseil d'Etat

- > Le Secrétariat du Grand Conseil assure les relations avec le Conseil d'Etat. Ce dernier lui communique chaque semaine les objets qu'il a adoptés. Le Secrétariat tient à jour les registres utiles.
- > Après chaque session, il communique au Gouvernement les résultats des débats du Parlement.
- > Par des contacts réguliers avec la Chancellerie d'Etat, il transmet et reçoit les informations utiles à une collaboration efficace.

12. Relations avec les médias

- > Le Secrétariat du Grand Conseil entretient également des contacts avec les médias accrédités. Il leur envoie les documents liés aux sessions et les informe, par le biais de communiqués de presse réguliers, des activités du Grand Conseil (résultat des élections, etc.) ou de son Bureau (réception de délégation, etc.). Il invite également les journalistes accrédités à prendre part à la sortie officielle du Grand Conseil.
- > Lors des sessions parlementaires, les amendements, résultats des votes et résultats des élections sont à la disposition des médias. Le site Internet du Grand Conseil est aussi un outil performant pour la transmission des informations utiles.
- > Le Secrétariat répond aussi régulièrement à leurs demandes ou questions en dehors des sessions (par courriel ou par téléphone).
- > En 2019, le président et la secrétaire générale du Grand Conseil ont rencontré les médias à deux reprises, en janvier et en novembre.

13. L'Inf et registre des intérêts

Conformément aux dispositions de la loi sur l'information, le registre des intérêts des députés a été rendu public le 1^{er} janvier 2012.

Publié sur le site «Parlinfo», le registre des intérêts est mis à jour régulièrement par le Secrétariat du Grand Conseil.

A noter que le contenu du registre des intérêts de chaque député relève de sa seule responsabilité. Le SGC n'est en aucun cas garant de l'exactitude des données fournies.

14. Gestion électronique des documents

- > L'ajout de la solution Teams qui s'articule conjointement à la situation exceptionnelle que représente le COVID-19 et la migration O365, va permettre d'ajouter une plus-value à la solution GED préexistante. En effet, l'extranet tel que présenté en 2016 souffre d'un aspect vieillissant d'une part, et d'un manque d'outils de collaboration, d'autre part. Teams quant à lui présente le collaboratif à son summum. Le service IT du Grand Conseil proposera une fois les différentes validations d'usage, un nouvel Extranet par le biais de l'outil collaboratif de Microsoft.
- > Afin de respecter les normes de sécurité nécessaires pour la mise en place d'un tel outil, il convient de mettre en œuvre un processus sécuritaire qui va se fonder sur les principes de base de l'informatique édicté par le SITel. Une fois le processus de sécurité validé par l'ensemble des protagonistes, la migration de l'Extranet ancienne version vers Teams pourra se faire dans un délai rapide.
- > Cette nouveauté amènera la possibilité pour l'ensemble de la députation de travailler sereinement et *de facto* d'assurer l'accès aux documents de travail amenant un gain de temps pour les députés.

15. Relations extérieures

- > Le Secrétariat du Grand Conseil a collaboré avec le secrétariat du Bureau interparlementaire de coordination BIC, notamment pour ce qui est du suivi des conventions intercantionales en cours de négociation/ratification.
- > Le SGC a assumé jusqu'au 7 septembre le secrétariat de la Société suisse pour les questions parlementaires (SSP). A ce titre, il a co-organisé l'assemblée annuelle de cette association et organisé trois séances de comité. Depuis le 7 septembre, c'est le secrétariat du Grand Conseil du canton de Soleure qui a l'honneur d'assumer cette fonction.

16. Contrôle de gestion interparlementaire

- > En vertu de la Convention sur la participation des parlements (CoParl), le Grand Conseil est représenté auprès de six commissions interparlementaires de contrôle (CIP). Celles-ci vérifient respectivement la mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CIP CSR), la détention pénale des adultes et des mineurs (CIP «détention pénale»), le Gymnase intercantonal de la Broye (CIP GYB), l'Hôpital intercantonal de la Broye (CIP HIB), la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (CIP HES-SO) et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (CIP SIERA) .
- > En 2019, le SGC a assumé la responsabilité du secrétariat de la CIP «détention pénale» et de la CIP GYB. Il a organisé pour ces deux organes trois séances plénières ainsi qu'une séance du bureau de la CIP GYB.
- > Le SGC organise les séances de préparation des délégations fribourgeoises auprès de certaines de ces commissions interparlementaires. En 2019, la délégation fribourgeoise auprès de la CIP CSR et celle auprès de la CIP HES-SO ont siégé une fois chacune.

17. Consultations interparlementaires

- > Toujours en vertu de la CoParl, le Grand Conseil est régulièrement appelé à participer aux travaux de commissions interparlementaires chargées d'examiner des projets de conventions intercantionales (CIP de consultation).
- > En 2019, une CIP de consultation a été constituée pour l'examen des conventions intercantionales (nationale et régionale) relatives aux jeux d'argent. Elle s'est réunie en deux séances d'une journée entière chacune. Ces séances ont fait l'objet d'une intense préparation au sein de la Commission des affaires extérieures.

18. Manifestations

En 2019, le Secrétariat du Grand Conseil a organisé entre autres :

- > la sortie d'été en collaboration avec le Service des forêts et de la nature, au centre forestier de Châtel-St-Denis (Bon Riau);
- > la visite de la salle du Grand Conseil par différents groupes et classes du canton.

Le Secrétariat a mis la salle du Grand Conseil à disposition du Conseil général, de l'Agglomération et de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg jusqu'en décembre 2019, soit avant le début des travaux de rénovation de l'Hôtel cantonal.

19. Objectifs 2020

En 2020, le SGC se chargera notamment:

- > de la refonte du site «Parlinfo» ;
- > de la poursuite de l'amélioration de la visibilité du Grand Conseil en tant que première autorité du canton ;
- > de la tenue des sessions *extra muros* durant les années 2020 et 2021 dans les locaux de Forum Fribourg, à Granges-Paccot et d'un éventuel retour dans le bâtiment de la Police (MAD3), une fois les contraintes de distanciation sociale levées.